

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 1

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

A propos de la retraite du colonel Hauser, ancien médecin en chef de l'armée. — Tir cantonal vaudois 1936. — Un mot à nos lecteurs.

A propos de la retraite du colonel Hauser, ancien médecin en chef de l'armée.

Atteint par l'inexorable limite d'âge, le *colonel Hauser* a pris sa retraite au 31 décembre dernier. Pendant 25 ans, il a assumé les fonctions de médecin en chef de l'armée, et longtemps encore son empreinte restera vivement tracée sur le service de santé.

Il était entré en fonctions en 1911, après avoir pratiqué pendant 20 ans, à Staefa, où il avait acquis une très large clientèle, qui l'estimait, l'aimait et qui appréciait hautement sa valeur médicale. Il avait été préparé au poste qu'il a si dignement tenu, par le commandement du lazaret de campagne 8, puis par les fonctions de médecin de la huitième division. Il avait pu ainsi étudier de près l'organisation de notre service de santé, et, en particulier, il avait pu se rendre compte de l'importance des ambulances et de la nécessité d'avoir des unités sanitaires mobiles et aptes au service en montagne. C'est pourquoi, tout de suite, il s'est attaché à réorganiser les anciennes formations, et créa les compagnies sanitaires et les groupes sanitaires de plaine et de montagne, qui forment l'ossature souple et pratique de tout notre service de santé.

Il s'est toujours intéressé à ces formations ; il a toujours suivi de près leur instruction et choisissait tout particulièrement les officiers chargés de les commander.

En 1912, il éditait un *Règlement sur le service de santé* qui est resté en vigueur jusqu'en 1924, avec de nombreux suppléments et annexes. Ce règlement, suivi peu après par *L'instruction pour les officiers du service de santé*, était un résumé de toutes ses idées principales sur l'activité des médecins militaires. A la même époque, il remania complètement *l'Appréciation sanitaire des militaires* qui datait de 1898. Dernièrement, ces divers règlements et leurs annexes ont été remplacés par un nouveau *Règlement du Service de santé* et une nouvelle *Appréciation sanitaire des militaires* dans lesquels le colonel Hauser a condensé toutes ses réflexions

et ses expériences pour en faire des documents qui peuvent être considérés comme des modèles du genre.

A côté de ce premier travail, par lequel il a tout de suite eu une influence sur les officiers et le personnel sanitaires, le colonel Hauser a tenu à exercer cette influence encore plus directement en s'astreignant à commander la plupart des écoles d'aspirants et les cours tactiques des officiers sanitaires. Il a pu ainsi apprendre à connaître et à juger tous les médecins militaires et leur donner personnellement l'instruction et l'éducation telles qu'il les concevait. Il a encore institué des cours pour officiers dirigeants et des cours pour les services de l'arrière qui réunissaient nombre de médecins âgés et n'ayant plus fait du service depuis longtemps. Dans ses derniers cours, il savait prendre l'avis de chacun et le discuter chaque fois qu'il y voyait quelque intérêt. Ces discussions étaient toujours intéressantes et instructives et se continuaient souvent entre camarades en dehors des heures de travail. Est-il besoin de dire que c'étaient souvent les médecins les plus âgés qui étaient les plus enthousiastes.

Le colonel Hauser avait à peine eu le temps de prendre vraiment en mains la direction du Service de santé, de l'avoir réorganisé et animé, on peut dire, d'une nouvelle vie, que la guerre éclatait. Il fournit à cette époque un travail énorme. A côté de toute la surveillance du service, il a fallu organiser des services hospitaliers, en particulier les hôpitaux d'Olten et de Soleure, après celui qui fut installé provisoirement à Bümplitz. Les circonstances dans lesquelles les hôpitaux furent créés n'étaient pas favorables. Malgré cela et malgré les critiques qui parurent dans la presse, on ne peut qu'admirer avec quel soin ils furent organisés. Il créa même un service de chirurgie, montrant ainsi la confiance qu'il avait dans le Service de santé militaire. Cette confiance fut pleinement justifiée, puisque les résultats chirurgicaux obtenus se sont montrés excellents et que la mortalité opératoire y fut moins élevée que dans les hôpitaux civils. On confia encore au médecin en chef l'énorme responsabilité de l'Œuvre des Internés. Certains ont estimé que cette tâche absorbait trop son temps et on a pu regretter en effet que le colonel Hauser n'ait pas pu venir plus souvent inspecter le service de santé au front. Il faut reconnaître que le Service des Internés a eu pour le pays et sa situation internationale d'après-guerre une importance capitale. Il exigeait de la part de son dirigeant autant de fermeté que de tact. Il était donc difficile de remplacer le colonel Hauser et il était à craindre que ceux qui auraient pu être envisagés pour prendre la direction de ce service n'eussent pas ces qualités à un degré suffisant. De cette tâche aussi, le colonel Hauser est sorti à son honneur.

A peine la guerre terminée, l'épidémie de grippe éclatait avec la soudaineté que l'on connaît. Elle faisait renaître des attaques contre le service de santé et son chef, attaques menées dans la presse principalement par ceux qui étaient les vrais responsables de toutes ces misères. Il est certain qu'au début le Service de santé a été pris au dépourvu, mais il faut reconnaître, en toute objectivité, que dans le civil, même dans les agglomérations où les circonstances étaient bien plus favorables, il y eut aussi du désarroi et des cas regrettables. Il faut reconnaître aussi que ces tempêtes de grippe ont ravagé et pris au dépourvu les armées des pays belligérants qui pourtant étaient bien mieux outillés que nous pour y parer. Maintenant que nous sommes renseignés, nous pouvons dire que la comparaison n'est pas en leur faveur. Le médecin en chef organisa pour les convalescents de la grippe des stations climatiques qui furent d'une très grande utilité. A ce moment, le colonel Hauser aurait pu se reposer, après avoir accompli cette énorme tâche ; il n'en fit rien. La guerre autour de nous ainsi que notre propre mobilisation constituaient une grande expérience pour le Service de santé et il s'appliqua à en tirer des enseignements utiles pour notre armée. Il a cherché tout ce qu'il y avait de bon à prendre dans les organisations des belligérants et les modifications qu'ils avaient dû y apporter au fur et à mesure que la guerre changeait de caractère. Mais jamais il ne s'est laissé aller à simplement copier ce qui avait été fait par d'autres ; il s'est toujours efforcé d'adapter les expériences d'autrui à notre propre service. Ces expériences de la guerre ne vinrent pas apporter de modifications importantes à notre organisation. Celle qui avait été établie en 1912 répondait si bien aux besoins que la guerre avait révélés qu'elle servit en partie de modèle à l'étranger. Il ajouta cependant à cette organisation des détachements de chirurgie, détachements d'hygiène et de gazés.

A côté de cette activité purement militaire, le médecin en chef eut encore à diriger l'Assurance militaire qui prenait une importance de plus en plus grande. Naturellement après les longs services actifs, le nombre des malades assurés était considérable et, d'année en année, le droit à l'assurance devenait un dogme et chacun pensait y avoir droit. Il ne faut donc pas s'étonner si dès lors le nombre des cas annoncés augmenta sans cesse. Le colonel Hauser sut, malgré des critiques faites souvent par des gens particulièrement peu qualifiés pour porter un jugement, diriger cet important service avec fermeté, mais en même temps avec humanité. En examinant les cas en vrai médecin, avec bonté, le colonel Hauser a fait beaucoup pour lutter contre l'antimilitarisme. Il a tenu à intensifier les contacts entre les dirigeants

de l'Assurance militaire et les assurés et il nomma à cet effet des médecins délégués de l'Assurance qui étaient choisis parmi les officiers supérieurs du Service de santé. Il veilla surtout à décharger l'Assurance de certains cas qui tombaient injustement à sa charge. C'est ainsi qu'il a exigé un travail plus attentif des commissions de recrutement et qu'il institua des visites sanitaires de contrôle très sévères à l'entrée des écoles de recrues et des cours de répétition. De même il voua un soin attentif au contrôle continu des recrues par les médecins d'école et les médecins de place dont il surveillait de près l'activité. De plus, il institua les examens radiologiques de la plupart des recrues, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est en Suisse que ces examens si utiles ont été faits pour la première fois sur une si grande échelle.

On peut dire que le colonel Hauser n'a jamais cessé d'être vraiment médecin. Il s'est toujours tenu au courant des progrès de la science médicale et il a cherché par tous les moyens possibles à protéger la santé des militaires et en particulier celle des jeunes recrues. Il a cherché à leur inculquer des principes d'hygiène et il créa en particulier des services dentaires qui furent utiles non seulement à l'armée, mais eurent une heureuse influence sur la population civile.

Depuis la guerre le colonel Hauser prit une part active aux réunions internationales qui groupaient les médecins militaires de divers pays. Il suivait régulièrement les Congrès de médecine et de pharmacie militaires et les Conférences des directeurs des Services de santé qui se réunissent chaque année. Dans toutes ces assemblées, il jouait un rôle important et il s'est acquis l'estime sincère de ses collègues, estime qui rejaillit sur notre corps d'officiers sanitaires. Dès sa fondation, le colonel Hauser fut appelé par le Comité international de la Croix-Rouge à faire partie de la Commission de standardisation du matériel sanitaire. Là aussi sa voix est toujours écoutée et chacun de ses collègues rend hommage à la précision de ses idées, à sa sincérité et à son bon sens.

Après avoir rappelé tout ce qu'a fait le colonel Hauser, il nous faut encore remarquer que dans toutes ses tâches, il était resté, comme nous l'avons dit plus haut, excellent médecin. Il n'avait pas oublié ses vingt années de clientèle de campagne et il jugeait de toutes les questions avec l'esprit et le coup d'œil d'un vrai praticien.

Il faudrait dire aussi ce qu'il a été pour tous ses subordonnés, dont il fut non seulement le chef avisé mais aussi le conseiller bienveillant. En gagnant l'estime et le respect des officiers supérieurs des armes combattantes, il a acquis une autorité particu-

lière, dont ont bénéficié tous les officiers du Service de santé. Et ce n'est pas parce que leur amour propre a été flatté que ceux-ci peuvent lui être reconnaissants, c'est parce que plus un médecin militaire est considéré, plus sa tâche est facile, et son action efficace, au profit des soldats malades ou blessés.

Il faut espérer qu'on aura encore souvent recours à la grande expérience du colonel Hauser. Nous savons qu'il continuera certaines activités dans le domaine international où on apprécie si justement ses hautes qualités. C'est un réconfort pour tous ses subordonnés et tous ses anciens camarades de sentir que le colonel Hauser pourra encore continuer dans divers domaines son activité bienfaisante. En plus du résultat pratique de son travail considérable, il peut être certain que son influence se maintiendra encore longtemps vivante parmi tous ceux qui ont servi sous ses ordres.

Colonel PATRY,
Ancien médecin de la 1^{re} division.

Tir cantonal vaudois 1936.

(Communiqué.)

Montreux se prépare à recevoir les tireurs l'été prochain, et met tout en œuvre pour rester digne de son bon renom de généreuse hospitalité.

C'est la première fois que notre localité organise un tir cantonal. Le premier fut celui de Lausanne, les 18 et 19 août 1825, le mois même où les statuts de la Société vaudoise des carabiniers étaient adoptés par le Conseil d'Etat. Dès lors les tirs cantonaux se succédèrent d'année en année, se déplaçant de Lausanne à Morges, puis à Yverdon, Vevey, Nyon, etc. Annuelles jusqu'en 1841, ces joutes sportives s'espacèrent en prenant de l'importance. En 1899, Yverdon organisait pour la sixième fois le tir cantonal vaudois. En 1906, il avait lieu à Nyon. Il fut ensuite question de Payerne pour 1908, puis de Bex pour 1911, mais la société organisatrice y renonça finalement, et le projet ne fut repris qu'en 1920 et mis à exécution en 1921. Payerne organisa le tir cantonal de 1928, et Morges celui de 1932. On sait tout le succès que ces manifestations patriotiques et sportives ont remporté. Elles tendent d'ailleurs à devenir de vraies fêtes populaires, puisqu'en dehors du tir elles sont l'occasion de festivals et de réjouissances nombreuses.

Il y a une trentaine d'années déjà, en 1906, la Société de tir aux Armes de guerre de Montreux envisagea l'organisation d'un tir cantonal, mais y renonça finalement pour des « circonstances

locales spéciales ». En 1931, cette question fut reprise sur proposition du président et sérieusement discutée. En février 1932 eut lieu une réunion des représentants des Sociétés de tir et des autorités de Montreux et Villeneuve et de la Société de développement de Montreux, à la suite de laquelle la Société de tir aux Armes de guerre de Montreux, au nom des sociétés de tir de la région, écrivait au Comité cantonal de la société vaudoise des carabiniers, pour revendiquer l'honneur d'organiser le tir cantonal de 1936. En février 1934, le Comité cantonal accédait à cette demande.

Depuis cette époque, le Comité d'organisation s'est mis à l'œuvre et les commissions travaillent avec zèle, afin que rien ne soit laissé au hasard, car Montreux compte ne le céder en rien aux villes qui avant elle organisèrent un tir cantonal. Fête vénitienne, cortèges, bals, soirées à la cantine, concerts, et enfin Festival de MM. Maurice Budry et Carlo Boller, tout contribuera à faire de cette manifestation, qui durera du 10 au 20 juillet, un événement patriotique et sportif de premier ordre. Devons-nous parler du cadre dans lequel il se déroulera ? Point n'est besoin de le faire, car le seul nom de Montreux n'évoque-t-il pas de splendides visions qui nous sont devenues familières ?

Nous invitons donc cordialement les tireurs sur la Riviera vaudoise en juillet prochain. D'autres articles renseigneront d'une manière détaillée sur l'organisation du tir, le *concours inter-unités* en particulier, sur lequel nous attirons spécialement l'attention des officiers, sous-officiers et soldats.

Le Comité.

Un mot à nos lecteurs.

Nous regrettons de devoir différer et reporter à février la publication de la *Chronique suisse* mentionnée en tête de la présente livraison. Cet ajournement a été provoqué au dernier moment par l'abondance des matières et l'ampleur du sujet abordé dans cette chronique, laquelle traitera dans son ensemble l'important problème de la réorganisation de notre armée, notamment du point de vue de l'armement, de l'instruction et de la nouvelle ordonnance des troupes.

(Réd.)
